



Le 29 octobre 2019

Les TPE bénéficient d'un large accès au crédit

L'enquête trimestrielle qui est menée conjointement par la Banque de France et la Fédération des centres de gestion agréés (FCGA) montre qu'au troisième trimestre 2019, les demandes de crédit d'investissement des TPE auprès des banques demeurent largement satisfaites : 89 % des demandes de prêts pour le financement d'investissements immobiliers ou l'achat d'équipements sont satisfaites en totalité ou en grande partie. Comme les années précédentes, les crédits de trésorerie sont obtenus moins aisément, à 67 %.

Au total, les crédits aux TPE croissent de 9,5 % sur un an. Les crédits immobiliers sont les plus dynamiques (+12,3%). Les crédits d'équipement progressent de 7,1 %. Les crédits de trésorerie, qui ne représentent que 7 % de l'encours total de crédits, augmentent de 7,6 %.

Les taux d'intérêt des crédits aux TPE restent, en moyenne, plus faibles que dans les autres grands pays de la zone euro.

Accès au crédit des entreprises en France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/acces-des-entreprises-au-credit>

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous 

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00